

# Vote majoritaire à 1 tour

PUBLIÉ : <https://www.d-demain.net/fiches/votation/vote-majoritaire-a-1-tour/>

Le **Vote majoritaire à un tour** est un mode de scrutin dans lequel l'électeur vote pour un seul candidat ou une seule proposition. La personne ou la proposition qui obtient le plus de voix l'emporte immédiatement, sans nécessité d'un second tour. Ce système est souvent utilisé pour des votations où l'on cherche une décision rapide et simple (ex : POUR ou CONTRE), dans un contexte simple aussi (peu de propositions ou candidats), sans recours à des alliances ou des reports de voix.

## Mise en place

1. Chaque votant dispose d'un seul vote.
2. Il choisit son candidat ou sa proposition préféré(e).
3. Une fois le scrutin clos, on procède au comptage des voix.
4. Le candidat ou la proposition ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages remporte la votation.

## Caractéristiques

- **Simplicité** : Facile à comprendre et à mettre en œuvre, il ne nécessite pas de second tour.
- **Rapidité** : Les résultats sont immédiatement exploitables après dépouillement.

## Points d'attention

- **Majorité relative** : Le candidat ou la proposition gagnante arrivé en tête peut gagner sans obtenir la majorité absolue (plus de 50 % des votes).
- **L'effet de dispersion des voix** : Si plusieurs candidats ou propositions proches idéologiquement se présentent, il y a risque de dispersion des voix ce qui peut favoriser un candidat ou une proposition répondant à une idéologie minoritaire .
- **Un risque de légitimité réduite** : Si le nombre de candidats ou de propositions est élevé, le "gagnant" peut remporter la votation avec un faible pourcentage.
- **Le "vote utile"** : Certains électeurs peuvent renoncer à leur choix de cœur pour éviter qu'un candidat ou une proposition qu'ils rejettent ne l'emporte.

## Points d'amélioration

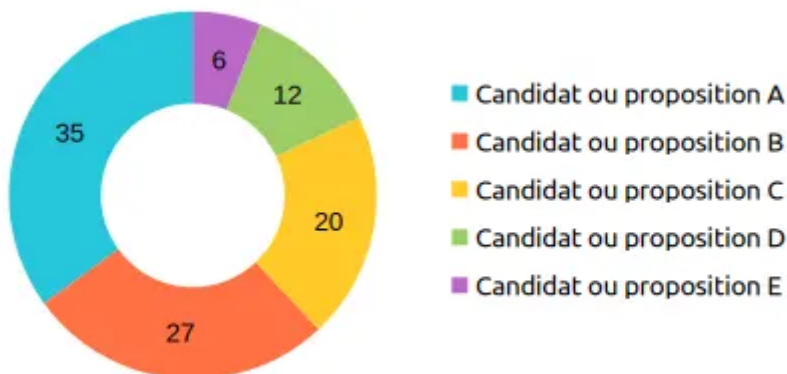
- **Introduire un seuil minimum** : Exiger un pourcentage minimal de votes pour gagner afin de renforcer la légitimité du résultat. Attention, ajouter une telle exigence, même si elle est légitime, introduit un risque que le vote échoue. En cas d'échec, décrire alors le processus envisagé (nouvelle votation d'un genre différent, ou second tour avec les meilleurs scores, ou utilisation d'une proportionnelle, etc.).
- **Donner la possibilité aux votants de contester le vote en ajoutant 2 mentions** :
  - "Je conteste la teneur de la question"
  - "Je rejette l'ensemble des propositions".

# Exemple concret

Prenons un exemple pour choisir un candidat ou une proposition. Supposons que cinq candidats ou propositions soient en lice et que 1 000 personnes votent.

Le résultat du vote est:

- Candidat ou proposition A: 35 %
- Candidat ou proposition B: 27 %
- Candidat ou proposition C: 20 %
- Candidat ou proposition D: 12 %
- Candidat ou proposition E: 6 %



Dans ce cas, **le candidat ou la proposition A remporte la votation**, bien qu'il ou elle n'ait pas obtenu la majorité absolue (plus de 50 % des votes).

## Liens utiles :

(1) Outils en ligne conseillés, open-sources : Pollen (<https://pollen.cl/>) , Belenios (<https://vote.belenios.org/>).

(2) Fiche "Introduction à la Votation" (<https://documenter.converger.fr/books/d-demain/page/introduction-a-la-votation>).

---

Révision #29

Créé 2024-07-23 17:43:41 UTC par arnaud

Mis à jour 2026-04-05 16:17:17 UTC par Tristan